

ANNEXE M12A ter

Déclaration des possibilités d'accueil pour les opérations de mutation déconcentrées

Corps concernés : Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, assistants de service social des administrations de l'Etat et adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

ACADÉMIE :			à retourner sous le présent timbre : Département des personnels administratifs sociaux et de santé DGRH C2-4 Avant le 12 décembre 2024
Affaire suivie par :			
Téléphone :			
Courriel :			
CORPS	NOMBRE DE POSSIBILITES D'ACCUEIL	DATE LIMITE DE DEPOT DES DEMANDES	PERSONNES A CONTACTER TELEPHONE COURRIEL
INFIRMIERS (CAT. A)			
ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT			
ADJOINTS ADMINISTRATIFS			

à retourner avant le 12 décembre 2024

Par courriel à beatrice.jesoph@education.gouv.fr et sabine.marzais@education.gouv.fr